

# Ensemble, à Saint-Sulpice

BULLETIN D'INFORMATIONS

AVRIL 2022

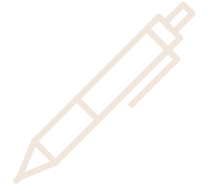


saint-sulpice-le-guéretois  
[www.saintsulpicelegueretois.fr](http://www.saintsulpicelegueretois.fr)



## Sommaire

|   |    |
|---|----|
| L'édito du maire .....  | 2  |
| Jeunesse & vie éducative .....  | 3  |
| Travaux, équipements, infrastructures et<br>bâtiments communaux ..... | 5  |
| Action sociale & Santé .....  | 6  |
| Les Finances .....  | 8  |
| Informations .....  | 10 |
| En pratique .....   | 10 |
| Culture & Divertissement .....  | 11 |



# Mesdames et Messieurs, Mes chères concitoyennes, Mes chers concitoyens,

La vocation d'une collectivité locale, quel que soit son niveau, c'est de préparer constamment l'avenir et le futur de ses habitants. Il nous faut prévoir les services publics de demain, conserver et anticiper l'activité et le développement économique de notre commune en partenariat proche avec tous les acteurs de notre territoire : état, région, département, communauté d'agglomération et partenaires privés ; c'est ainsi que nous travaillons en permanence sur tous les projets structurants de notre territoire pour le bien de nos concitoyens.

Après deux longues années d'une pandémie improbable avec toutes les conséquences économiques et psychologiques que nous ressentons, c'est aujourd'hui une guerre qui s'est déclarée aux portes du continent européen avec son corollaire de malheurs et de tristesse. L'honneur de notre République réside également dans ce formidable élan de solidarité que nous avons collectivement mis en place : cette solidarité qui doit nous unir. Quels que soient les choix politiques de chacune et chacun, n'oublions jamais les valeurs de notre République « une et indivisible », ces valeurs qui doivent nous rassembler au-delà de nos différences. C'est dans cet esprit républicain d'unité que je travaille, c'est dans cet esprit que l'équipe municipale œuvre à votre service.

Les enjeux dans les mois et les années qui viennent sont majeurs pour notre territoire : déserts médicaux, services publics, développement économique, écologie, avenir pour nos jeunes, éducation, agriculture et ruralité, tourisme, autant de thèmes essentiels pour nos communes, nos concitoyens, notre département. Vos élus, dont je fais partie avec les mandats que vous m'avez confiés, se mobilisent et travaillent à l'aménagement cohérent de nos territoires au travers des thématiques que je viens d'énoncer.

L'avenir de notre commune, de notre département réside dans la capacité que nous avons à maintenir notre population et à inciter de nouveaux arrivants à s'installer chez nous.

Pour tout cela, nous travaillons avec acharnement et conviction à doter notre commune des infrastructures indispensables à la vie de chacune et chacun.

*« L'action politique, à certaines heures, est comme le scalpel du chirurgien, elle ne laisse pas de place à l'incertitude. »*

— François MITTERAND



**Éric BODEAU**

Maire de  
Saint-Sulpice-le-Guérois  
Premier Vice-Président de la  
Communauté d'Agglomération  
en charge des finances et  
des marchés publics



## Conseil Municipal des Enfants

Sous l'égide de Julie TAGLIA, les élus du Conseil Municipal des Enfants répondent tous présents dès lors qu'il faut réfléchir à la mise en place de projets pour la commune : fabrication de nichoirs à oiseaux et d'hôtels à insectes, après-midi « Nettoyons la commune », après-midi « Jeux de société », etc.



## Les petits champions de la lecture

### Ou « quand lire rime avec plaisir »

Les 7 et 10 Février 2022, les bénévoles et la référente de la Bibliothèque Municipale de Saint-Sulpice-le-Guéretois ont participé à un jury scolaire de concours de lecture à voix haute, intitulé « Les Petits Champions de la Lecture » (cf. Association nationale organisatrice depuis 2012).

Les élèves de CM1-CM2, soit 40 élèves, de l'école élémentaire furent invités à lire en public, durant 3 minutes, un court texte (extrait d'une œuvre de fiction de littérature-Jeunesse, au thème de leur choix).

C'est parfois avec appréhension, émotions souvent, mais toujours avec courage, volonté et panache, que les concu-

rent-e-s ont participé à la finale « **locale** ».

Ils ont été, à cette occasion, évalués selon 4 critères du « Savoir-lire » : la technique, le choix du texte, la posture et la transmission.

Le jury a retenu un candidat par niveau : Sarah pour le CM1 et Pierre pour le CM2. Malheureusement, ils n'ont pas été retenus lors de la phase départementale.

Et un grand **bravo** à tous les « Petits Champions de la Lecture » de Saint-Sulpice et à leurs enseignantes qui se sont lancées dès septembre 2021 avec opiniâtreté dans l'aventure d'une pratique de « Lecture partagée » devenue, au fil des mois, accessible et ludique !

*Un message clair : « **faire lire et aimer lire** », c'est encourager les enfants à découvrir que, si la lecture est bien un socle du savoir, elle est aussi un facteur de liberté, un plaisir, un jeu qui ouvre des horizons culturels multiples !*





## Animation Jeunesse Intercommunale

### Cap sur Chamrousse !

Le 12 février dernier, 46 adolescents (de 12 à 17ans) accompagnés de 9 animateurs dont Julie TAGLIA et Loïc CAPPELLETTO, responsables de l'Animation Jeunesse Intercommunale, sont montés dans le bus en partance pour Chamrousse, une agréable station de ski iséroise.

Durant ce séjour, tous les jeunes, quel que soit leur niveau de ski, ont pu apprécier les pistes enneigées et ont su relever avec brio tous les défis lancés par l'équipe d'animation chaque soir. Fous rires et bonne humeur quotidiens ont ponctué cette semaine hivernale !

Tous ont pu se rémémorer ces beaux moments lors de l'**exposition photos** qui a eu lieu le vendredi 22 avril à 18h à la salle des mariages de Saint-Sulpice-le-Guérétois.

## Une badiste battante !

### Lyzéa PELLE-MANCEAU

Elle habite à Saint-Sulpice-le-Guérétois, elle n'a pas encore treize ans mais elle sait déjà ce qu'elle veut : intégrer le pôle espoir en badminton à Talence, près de Bordeaux. Un seul bémol : le coût généré pour sa famille, à savoir 10000 euros/an.

Lyzéa est actuellement en classe de 5<sup>ème</sup>. C'est une élève intrépide qui affiche déjà la détermination de mener un double projet scolaire et sportif.

Elle a commencé la compétition dès l'âge de 6 ans, après avoir pris sa première licence.

Dès ses premières compétitions, elle a été détectée au niveau départemental et régional. Elle a rapidement rejoint le collectif régional de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton.

En 2019, elle a été sélectionnée pour intégrer le Suivi Avenir National, dispositif national. En



septembre 2021, elle a changé de club pour rejoindre le club phare de l'ancienne région Limousin (l'ASBAD87) à Limoges et a continué de s'entraîner au club de Saint-Vaury.

Aujourd'hui, elle se sent prête à rejoindre le Pôle Espoir de Talence (33) à la rentrée de septembre 2022 pour s'entraîner dans de meilleures conditions, propices au haut niveau, avec des entraîneurs professionnels.

Elle est première de sa catégorie d'âge depuis 2016 sur notre grande région et 10<sup>ème</sup> au classement français chez les Minimes 1<sup>ère</sup> année.

Lyzéa a créé une cagnotte en ligne. Pour plus d'informations, consulter sa page Facebook :

<https://fr-fr.facebook.com/lyzeapmbadminton>



# Un aménagement pour les enfants et les sportifs en plein centre bourg



Projet d'implantation du city stade



## Enfin un city stade... aux couleurs jaune et gris.

Parmi les projets plébiscités en réponse aux questionnaires qui vous ont été adressés fin 2020, figurait la création d'une aire de jeux avec city stade.

Ce projet est en passe d'aboutir. Il comprendra :

- un **city stade** situé derrière la salle polyvalente,
- une **aire de jeux** pour enfants située en amont de la fontaine,
- un **toiletage du site** et notamment du **terrain de pétanque**,
- la **réalimentation en eau de la fontaine**.

Le coût de l'opération est estimé à 132 000 € HT.

Des financements ont été sollicités et obtenus auprès des fonds européens LEADER et de l'Agence Nationale du Sport pour 111 000 €.

Les 21 000 € qui complètent le financement seront à la charge du budget communal.

Le projet vient d'être définitivement accepté par les élus. La procédure réglementaire d'attribution des marchés est en cours. Le premier coup de pioche est envisageable au début de l'été.



## TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS, INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

# Perspectives 2022

Au cours de cette année 2022, la commission des travaux prévoit comme à son habitude la réfection de certaines routes communales.

Cette année, sont concernés :

- les routes intérieures du village de Theix,
- la piste de Glane,
- une patte d'oie à la petite Ribière et divers autres petits chantiers.

Ces travaux évalués à 58 500 € seront financés à l'aide de subventions de l'État et du département. Le reste à charge communal serait de 31 000 € environ.

Le **garde-corps du pont de Glane** sera remplacé. Cette dépense sera partagée avec Guéret ; le pont marquant la limite entre les deux communes

En 2021, nous avons réparé le toit de **l'algéco situé dans la cour de l'ancienne école élémentaire**. Cet algéco va devenir un local de stockage pour les associations qui en ont fait la demande.

En 2022 c'est **l'algéco du stade** qui va être recouvert, l'étanchéité en toit terrasse étant défectueuse. Pour la pose d'une nouvelle toiture avec l'isolation, plus de 9 000 € seront investis dans cette opération.

La **toiture de l'église** (refaite il y a une quinzaine d'années) est à ce jour recouverte de mousse, surtout sur le versant exposé au Nord, et les chéneaux (complètement bouchés) feront l'objet d'un nettoyage (coût environ 8 000 €).



## ACTION SOCIALE & SANTÉ



# La journée « Sécurité routière »

Initialement prévue le 19 mars, elle est reportée au **mercredi 28 septembre 2022**. Des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement.

# Mars bleu

## Tous mobilisés contre le cancer du colon !

Durant tout le mois de mars la mairie a été illuminée en bleu.

Une marche de 6,3 km a eu lieu le 26 mars, au départ de la gare de Theix. Ce sont **80 marcheurs** qui se sont élancés au profit de la lutte contre le cancer colorectal.

Les recettes ont été remises au Comité de la Ligue contre le Cancer, à savoir 300 euros.



# Maladies vectorielles à tiques (Lyme)

## Bientôt le printemps, alors... prudence !

**Se protéger des tiques, porteuses de nombreuses maladies, est une priorité.** À l'extérieur, portez des vêtements longs et clairs (manches longues, chaussures fermées, chapeau), utilisez des répulsifs et traitez les animaux domestiques. Inspectez-vous minutieusement après chaque sortie.

Attention, les tiques peuvent être très petites. Pensez au dos et au cuir chevelu. N'utilisez qu'un tire-tique (disponible en pharmacie ou chez le vétérinaire) pour les enlever ; ne mettez aucun produit comme l'éther, l'alcool ou la vaseline. Puis désinfectez la plaie. Surveillez l'endroit de la piqûre pendant au moins 1 mois.

Consulter un médecin en cas d'érythème migrant (tache rouge qui n'apparaît que moins d'une fois sur deux), de symptômes grippaux, et/ou de douleurs inexplicables. Conseil utile : notez la date de piqûre et photographiez tout symptôme dermatologique.

**L'association France Lyme**, association de lutte contre les maladies vectorielles à tiques, est une association nationale loi 1901 reconnue d'intérêt général et agréée par le Ministère de la Santé. Elle organise de la prévention pour tous les publics, et soutient et conseille les malades. Site internet : <https://francelyme.fr/site/>

La **Section Creuse de France Lyme**, créée en 2017, vous propose différentes actions de prévention ainsi que des permanences qui sont des moments d'échange et de partage pour les malades et leurs proches, adhérents ou non à l'association, et à toute personne souhaitant s'informer sur les maladies à tiques et leur prévention.

Pour toute information, contact uniquement par mail à : [creuse@francelyme.fr](mailto:creuse@francelyme.fr).



Crédit photo : O'tom/Wikipedia (CC BY-SA 3.0)

# Football

## Un projet innovant au club de foot mené par Anziz Mzembaba

Un stage du 22 au 24 février 2022 a eu lieu sous l'égide d'Anziz Mzembaba responsable de l'école de foot (en formation « Brevet de Moniteur de Football »). 20 jeunes de 7 à 11 ans ont participé à ce stage.

L'objectif était de mettre de l'attractivité au sein du club et surtout de fidéliser les jeunes à l'école de foot, dans le projet de développement et restructuration de l'école de foot mais aussi de transmettre des valeurs comme l'**entraide**, la **solidarité**, le **dépassement de soi**, le **respect de son environnement**, la **culture foot**.



Ils ont pu découvrir plusieurs activités : futsal, fitfoot, golf foot, en passant par des ateliers du programme éducatif fédéral (P.E.F), et des activités multi-sports.

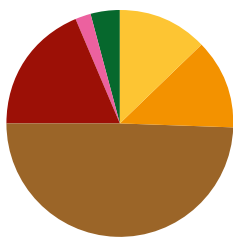
Un diplôme a été remis à chaque participant en fin de stage par le président et l'équipe d'encadrement du stage.

La satisfaction de l'ensemble des participants et de l'équipe encadrante encourage le renouvellement de l'action.

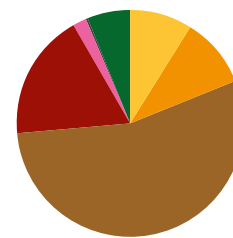
## LES FINANCES

### Comparatif des dépenses par catégories 2020/2021

Dépenses année 2020



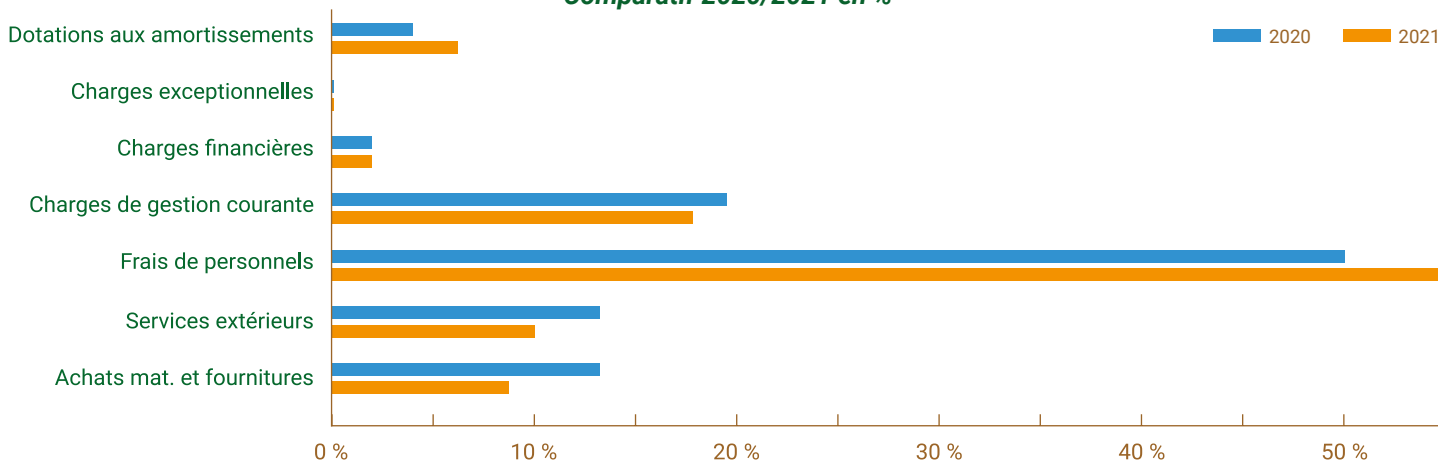
Dépenses année 2021



| Catégorie                    | Part | Montant            |
|------------------------------|------|--------------------|
| Achat mat. et fournitures    | 13%  | 175 758 €          |
| Services extérieurs          | 13%  | 191 212 €          |
| Frais de personnel           | 50%  | 744 582 €          |
| Charges de gestion courante  | 19%  | 275 257 €          |
| Charges financières          | 2%   | 25 957 €           |
| Charges exceptionnelles      | 0%   | 1 753 €            |
| Dotations aux amortissements | 4%   | 65 297 €           |
| <b>Total</b>                 |      | <b>1 479 816 €</b> |

| Catégorie                    | Part | Montant            |
|------------------------------|------|--------------------|
| Achat mat. et fournitures    | 9%   | 126 515 €          |
| Services extérieurs          | 10%  | 139 535 €          |
| Frais de personnel           | 55%  | 795 261 €          |
| Charges de gestion courante  | 18%  | 264 397 €          |
| Charges financières          | 2%   | 25 834 €           |
| Charges exceptionnelles      | 0%   | 2 738 €            |
| Dotations aux amortissements | 6%   | 79 547 €           |
| <b>Total</b>                 |      | <b>1 433 827 €</b> |

### Comparatif 2020/2021 en %



Pour 100 euros dépensés,

| 2020         | 2021         | Catégories   |
|--------------|--------------|--|
| 50 €         | 55 €         | Frais de personnel   |
| 19 €         | 18 €         | Charges de gestion courante dont réfection des routes (Evolis) |
| 2 €          | 2 €          | Charges financières (intérêts d'emprunts)                      |
| 4 €          | 6 €          | Dotations aux amortissements                                   |
| 12 €         | 9 €          | Achats de fournitures (eau, électricité...)                    |
| 13 €         | 10 €         | Entretien, maintenance   |
| <b>100 €</b> | <b>100 €</b> | <b>Total</b>   |

### Faits marquants de l'année

L'année 2021 a été marquée par le coût de la **crise sanitaire** : près de **60 000 €** (masques, produits désinfectants et charges de personnel pour l'accueil des élèves).

### Investissements 2021

Au cours de l'année 2021, le montant des **dépenses d'investissement** est de **1 159 540 €**, dont :

- 243 540 € en remboursement d'emprunts,
- 5 600 € en achats de terrains nus,
- 185 600 € en achats de matériel, outillage, agencement,
- 724 800 € concernant les constructions (école maternelle, éco-quartier).

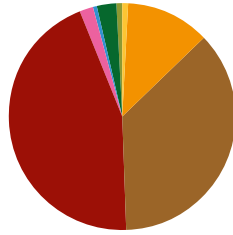
Le montant des **recettes d'investissement** est de **1 352 000 €**, dont 877 460 € restent à encaisser :

- 246 000 € de FCTVA, taxes d'aménagements,
- 923 000 € de subventions,
- 118 000 € d'emprunts,
- 65 000 € de dotations aux amortissements.

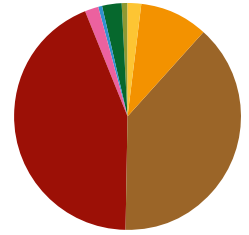
## LES FINANCES

### Comparatif des recettes de fonctionnement 2020/2021

#### Recettes année 2020



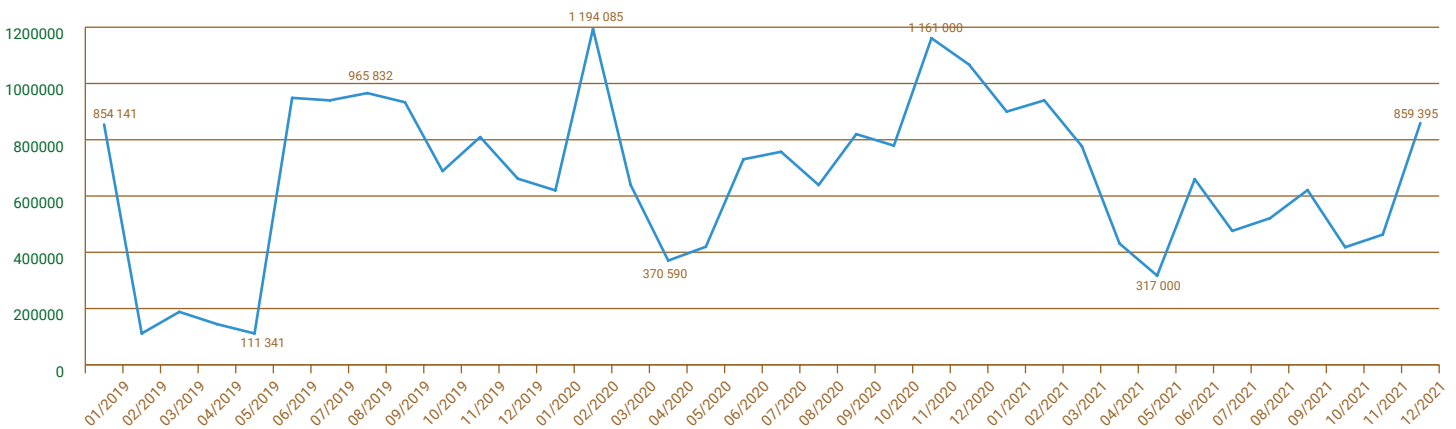
#### Recettes année 2021



| Catégorie                               | Part | Montant            |
|---|------|--------------------|
| Atténuation de charges                  | 1%   | 12 312 €           |
| Produits des services du domaine        | 12%  | 209 025 €          |
| Impôts et taxes                         | 37%  | 629 526 €          |
| Dotations, subventions de participation | 45%  | 787 958 €          |
| Autres produits de gestion courante     | 2%   | 32 399 €           |
| Produits financiers                     | 0%   | 20 €               |
| Produits exceptionnels                  | 3%   | 49 641 €           |
| Opérations d'ordres                     | 0%   | 1 270 €            |
| <b>Total</b>                            |      | <b>1 722 149 €</b> |

| Catégorie                               | Part | Montant            |
|---|------|--------------------|
| Atténuation de charges                  | 2%   | 30 791 €           |
| Produits des services du domaine        | 10%  | 157 188 €          |
| Impôts et taxes                         | 39%  | 643 953 €          |
| Dotations, subventions de participation | 44%  | 710 933 €          |
| Autres produits de gestion courante     | 2%   | 38 251 €           |
| Produits financiers                     | 0%   | 54 €               |
| Produits exceptionnels                  | 3%   | 42 414 €           |
| Opérations d'ordres                     | 0%   | 1 270 €            |
| <b>Total</b>                            |      | <b>1 624 854 €</b> |

### Suivi de trésorerie arrêté au 31 décembre 2021 - avec les restes à encaisser



### La vérité sur l'impôt local

Depuis 2018, la taxe d'habitation est progressivement supprimée. 80% de la population a été concerné les trois premières années. Pour 20% de la population, cette suppression s'effectue progressivement. Elle s'achèvera en 2023. L'Etat s'est engagé à compenser intégralement cette recette qui abonde le budget communal.

En 2021, nos gouvernants ont décidé d'affecter aux communes la part départementale de la taxe sur le foncier bâti.

Aussi, sur vos avis d'imposition à la taxe foncière, vous avez vu disparaître la colonne « département » et dans la colonne commune, le taux 2021 a bondi de 16,59% à 39,52%, soit une différence de 22,93%.

Cette différence, 22,93%, qui représente l'ancien taux départemental, correspond à un montant d'environ 350 000 €,

montant qui devrait être reversé à la Commune de Saint-Sulpice-le-Guéretois.

Cependant, la taxe d'habitation de la commune était de 270 000 €. De fait, la commune ne perçoit que la stricte compensation soit 270 000 € alors que notre impôt réellement versé est d'environ 350 000 €, **soit une différence de 80 000 €, quid de qui les perçoit ?**

Légitimement, comme indiqué dans le détail du calcul des cotisations qui figure sur votre feuille d'impôt, vous pensiez que notre collectivité percevait la totalité mais ce n'est pas le cas.

Nous avons déjà tenté de connaître l'affectation de cette somme sans obtenir, à ce jour, de réponse. Nous poursuivons nos investigations dans le souci qui est le nôtre de vous apporter une réponse quant à la destination de votre impôt.

## INFORMATIONS

# La Poste se désengage du service public

Dans le courant de l'année 2021, une rencontre avec le responsable régional de la poste nous laissait présager un avenir sombre pour la poste de Saint-Sulpice-le-Guérétois.

Rapidement, après cette rencontre, nous avons eu la confirmation de modification des horaires d'ouverture avec la suppression d'une demi-journée supplémentaire (l'amputation régulière des plages d'ouvertures court depuis de nombreuses années).

Il nous a aussi été précisé qu'à terme, à court terme, la fermeture de la poste était inévitable.

Le conseil municipal informé a considéré qu'il n'était pas imaginable de voir disparaître ce service public de notre territoire communal, d'autant qu'il est précieux pour la population.

Aussi, un comité de pilotage travaille-t-il à l'élaboration d'un dispositif de substitution, à savoir la création d'une agence postale par extension des locaux de la mairie.

### Les nouveaux horaires de la poste à ce jour :

- Lundi : **9h30 – 12h30**
- Mardi-mercredi-jeudi-vendredi : **9h – 12h30**
- **Téléphone : 05 44 24 00 19**

# Cérémonie du 19 mars 2022

La Cérémonie commémorative célébrant le 60<sup>ème</sup> anniversaire du Cessez-le-feu du 19 mars 1962 qui avait marqué la fin de la Guerre d'Algérie, s'est tenue le samedi 19 mars 2022 à la stèle érigée en ce souvenir, place du cimetière à Saint-Sulpice-le-Guérétois.

Le Maire et des conseillers municipaux étaient accompagnés des représentants de la FNACA pour honorer les morts de ce conflit.



## Patrimoine

Pour protéger, valoriser et promouvoir le patrimoine communal, une association dénommée « **Association de Protection et de Valorisation du patrimoine** » de Saint-Sulpice-le-Guérétois a été récemment créée. Elle agira en complément de la municipalité.



## EN PRATIQUE

# Nos contacts

- **Téléphone mairie** : 05 55 52 34 05
- **Email** : [mairie.stsulpicelegeretois@wanadoo.fr](mailto:mairie.stsulpicelegeretois@wanadoo.fr)
- **Site internet** : [www.saintsulpicelegeretois.fr](http://www.saintsulpicelegeretois.fr)
- **Facebook** : <https://bit.ly/3M17cav>
- **Astreinte service technique** : 06 70 84 39 99



## État-Civil 2021

- Actes de naissance : **18**
- Actes de mariage : **3**
- Actes de PACS (Pacte Civil de Solidarité) : **7**
- Actes de décès : **13**



# Partenariat

Un partenariat sera acté le 2 mai entre les communes d'Ajain, de Saint-Vaury et de Saint-Sulpice-le-Guéretois.

Ce partenariat vise à **relayer l'information** sur les manifestations culturelles dans les 3 communes et à **mutualiser des moyens** pour l'organisation de certaines manifestations importantes.



## À vos agendas !

### Coquelicot

Le **vendredi 20 mai** à **19h** : spectacle « Tchicha ou la vie rêvée d'un manouche » d'**Armelle & Peppo AUDIGANE** : histoires et contes qui parlent de la vie des Voyageurs, des Manouches, des Sintés, des Tsiganes.



### À table !

**Début mai** s'ouvrira « **l'Antre nous** », un nouveau restaurant qui sera situé sur la place des Lavandières.

### Fête de la commune

Organisée par le Comité des Loisirs, avec la participation de la municipalité, elle se tiendra du **jeudi 26** au **dimanche 29 mai**.

#### Course cycliste JEUDI 26 MAI – 14H & 16H

Organisée par Saint-Fiel Vitamine.

Départ des courses devant la salle polyvalente André BOURLIAUD ; arrivées devant l'école maternelle.

#### Cinéma de plein air VENDREDI 27 MAI – 21H

Si le temps le permet, une séance sera organisée à côté de l'esplanade de l'école élémentaire. Venez avec vos chaises, fauteuils...

En cas de mauvais temps, la séance aura lieu dans la salle polyvalente André BOURLIAUD.

Projection du film « **La Vache** », comédie d'aventure de 2016, durée : 1h30

#### Concours de pétanque SAMEDI 28 MAI



### Marche verte

Le **samedi 21 mai** après-midi aura lieu une marche de **sensibilisation à la maladie de Lyme**. La distance et le lieu de départ seront indiqués 15 jours avant sur le site de la mairie, sur la page facebook et sur le panneau d'affichage devant la mairie.

### Caïman Swing

Le **vendredi 3 juin**, à **21h** à la salle polyvalente André BOURLIAUD, découvrez « **Vive le jazz** », une évasion dans les méandres du jazz avec **Thierry BOURGUIGNON** et **Alexis BOURGUIGNON**.



### Exposition de peintures & ateliers

Du **16 au 23 juillet**, retrouvez l'exposition de peintures d'artistes locaux dans la salle polyvalente André Bourliaud. Des ateliers artistiques ouverts à tous seront proposés pendant la durée de l'exposition.



### Festival Old Rock Custom

Les **18 et 19 juin**, retrouvez le festival Old Rock Custom au stade de Saint-Sulpice-le-Guéretois. Organisé par le Club Asso. Old Stems



# Le Jazz

**Une musique empreinte de liberté, une musique métissée...**

Né à la Nouvelle Orléans, le jazz a principalement connu ses premiers succès dans la rue grâce aux brass bands, héritiers des fanfares militaires, qui rythmaient – et rythment encore aujourd’hui – la vie des habitants, en jouant pour toutes sortes d’occasions aussi bien lors des pique-niques, des carnavals, des rencontres politiques mais aussi et bien sûr des célèbres enterrements.

Parfois tendre, violent, émouvant, drôle, hystérique, le jazz continue aujourd’hui comme hier, à toucher l’âme et le cœur de celui qui l’écoute.



d’élection du jazz mais également une terre d’asile. C’est ainsi que plusieurs musiciens américains, fuyant notamment la ségrégation raciale et les lois Jim Crow, vinrent s’installer à Paris et jouèrent un rôle majeur et déterminant dans l’appropriation du jazz par les musiciens français. Le jazz aura sa propre histoire chez nous grâce au talent, pour ne pas dire au génie, d’un musicien issu d’une famille Sinti : Django Reinhardt. À l’instar des musiciens de la Nouvelle-Orléans, ce guitariste virtuose va créer un style de musique innovant, un jazz à part entière dans lequel il introduira les caractéristiques de la musique manouche. Aux côtés de son alter ego le violoniste Stéphane Grappelli, il fondera en 1934 une formation instrumentale de jazz originale comportant uniquement des instruments à cordes qui connaîtra un succès populaire sans précédent en France mais également au Royaume-Uni, le célèbre Quintet du Hot Club de France.

Quelqu’un a dit un jour :

**« le jazz est bien plus qu’une musique, c’est d’abord une façon de vivre »**

**Thierry BOURGUIGNON**



Louis Armstrong avec le King's Creole Jazz Band, crédit photo : © Collection Leemage - AFP

Animés d’une soif de liberté, ignorant les diktats de la mode et du marché, nos « héros des temps modernes » ont su à leur façon et sans doute mieux que quiconque, nous montrer la voie du métissage, de l’émancipation et du partage.

Parmi les pays européens la France demeure certainement celui dans lequel le jazz a été accueilli avec le plus d’engouement voire d’exaltation, faisant de celle-ci non seulement une véritable terre



Django Reinhardt, crédit photo : William Gottlieb

